

**Procès-verbal approuvé de la réunion du  
Conseil d'intendance de la Société du Paysage de Grand-Pré  
tenue le 13 juin 2013  
au centre communautaire de Grand Pré, à Grand Pré, en Nouvelle-Écosse**

Administrateurs présents		
Claude DeGrâce (coprésident et président de séance)		Société Nationale de l'Acadie (SNA)
Naomi Blanchard (coprésidente)		Grand Pré and Area Community Assoc.
	Beverly Palmeter (remplaçante)	Grand Pré Marsh Body
Stan Surette (secrétaire)	Victor Tétrault (remplaçant)	Société Promotion Grand-Pré
Mike Ennis, conseiller municipal		Municipalité du comté de Kings
Robert Moreau		Parcs Canada
	Marilyn Perkins (remplaçante)	Première Nation Glooscap
Ann Palmeter		Grand Pré and Area Community Assoc.
Hélène Lavigne		Société Nationale de l'Acadie (SNA)
Administrateurs d'office présents		
Dawn Sutherland		Municipalité du comté de Kings
Vaughne Madden		Affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse
Marcel McKeough		Ministère des Communautés, de la Culture et du Tourisme de la Nouvelle-Écosse
Autres participants		
Angela Morin		Secrétaire de séance

Membres du public : 6

Orateur invité : Peter Herbin, président, Société de fiducie de Grand Pré

1. Mot de bienvenue et présentations – Le président de la séance, Claude DeGrâce, ouvre la réunion à 10 h 3. Il souhaite la bienvenue à Hélène Lavigne, nouvelle représentante de la Société Nationale de l'Acadie au Conseil. M<sup>me</sup> Lavigne habite à Paradise, et elle siège aux conseils d'administration de maints organismes. Les participants se présentent à tour de rôle.
2. Adoption de l'ordre du jour – M. Surette, appuyé par M<sup>me</sup> Lavigne, propose l'adoption de l'ordre du jour modifié. La proposition est adoptée à l'unanimité.
3. Absences motivées – Charlie Curry (M<sup>me</sup> Beverly Palmeter le remplace); Neal Conrad
4. Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 avril 2013 – M. Surette propose de retirer la liste de noms des membres du public et de n'indiquer que le nombre de personnes présentes. M. DeGrâce suggère qu'une liste des noms et adresses courriel des personnes présentes soit établie afin que l'on puisse leur transmettre des renseignements sur le Conseil. M<sup>me</sup> Blanchard, appuyée par M<sup>me</sup> Perkins, propose l'adoption du procès-verbal. La proposition est adoptée à l'unanimité.
  - 4.1. Questions découlant des procès-verbaux
    - 4.1.1. Acte constitutif et Règlement administratif – Selon le site Web du Registre des sociétés de capitaux, la Société a officiellement été constituée en personne morale le 11 mars 2013. Des précisions sont demandées au sujet de l'article 31. M<sup>me</sup> Blanchard explique que le principe général énoncé à l'article 25 s'impose, à savoir qu'un organisme ne peut pas dicter les activités d'un autre organisme. Plus précisément, le présent organisme (la Société du Paysage de Grand-Pré) ne peut pas dicter les activités ni les décisions de l'un de ses organismes constituants (p. ex. la SNA). Il est entendu que les organismes constituants peuvent décider de changer leur représentant, et c'est leur prérogative. L'article 31 reflète uniquement le désir de stabilité du Conseil d'intendance initial, comme cela a été convenu lors de l'atelier spécial.
    - 4.1.2. Webcam – Les discussions se poursuivent entre le groupe des entrepreneurs locaux et NS Power. On examine la possibilité que NS Power donne un poteau et enlève une partie des fils actuels.
    - 4.1.3. Poste de coordonnateur de la gestion du site – M. DeGrâce fait le point sur l'annonce du poste de coordonnateur de la gestion du site. L'offre d'emploi, la description des fonctions et l'énoncé des qualités sont maintenant affichés sur le site Web de la Société du Paysage de Grand-Pré. Les candidatures seront acceptées jusqu'à midi le 12 juillet 2013 par courriel seulement. Des annonces ont aussi été publiées dans *Le Courrier* en français aujourd'hui et dans le *Halifax Herald* samedi, une annonce a été postée sur le site Career Beacon, et une annonce pourrait être postée sur Workopolis la semaine prochaine. Il est ensuite question du comité de sélection, qui n'a pas encore été formé, ainsi que du processus de sélection, dont les critères d'évaluation, de présélection et de cotation, et la date des entrevues avec les personnes retenues. Les coprésidents, M. McKeough et M<sup>me</sup> Jenna Boone, du site du patrimoine mondial de l'UNESCO de Joggins

- offrent de faire partie du comité de sélection, et selon les dates des entrevues, d'autres membres du Conseil pourraient être invités à y participer.
- 4.1.4. Contrats – M<sup>me</sup> Blanchard fait le point sur les contrats de service attribués à Helen Woodward, d'Equilibrium Business Solutions, pour les services financiers, à Angela Morin, de Sagehouse Design, pour les services administratifs, et à Scott Olszowiec, de Shablizzam, pour les services de gestion du site Web. De plus, deux offres à commandes pour la traduction ont été attribuées à France Blanchard et à Ginette White; toutes deux ont soumissionné les services de traduction de l'anglais vers le français au même prix. M. DeGrâce mentionne qu'un contrat a été attribué à Lost Art Cartography pour la production d'un nouveau dépliant pour le site du patrimoine mondial. Le dépliant est en cours d'impression aujourd'hui et il sera livré la semaine prochaine.
  - 4.1.5. Il est question des pratiques et des procédures du Conseil. M. Moreau, appuyé par M<sup>me</sup> Blanchard, propose la création d'un comité de la gouvernance et des pratiques, qui serait chargé d'élaborer l'orientation de toutes les procédures du Conseil, en commençant par rédiger son propre mandat. La proposition est adoptée à l'unanimité. Il est proposé que M. Surette, M<sup>me</sup> Blanchard et M. Moreau fassent partie de ce comité.
  - 4.1.6. Inauguration officielle du parc d'observation – M. Moreau souligne que la date d'inauguration continue à être repoussée, en raison des engagements du ministre. Il propose comme dates provisoires le 5, le 12 ou le 13 juillet. Il explique que les détails seront confirmés au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2013. M<sup>me</sup> Blanchard suggère que Parcs Canada ajoute à la liste des invités à la cérémonie d'inauguration les villes de Wolfville et de Windsor.
  - 4.1.7. Réunion publique – M. Surette se renseigne au sujet de la réunion publique qui devait avoir lieu aujourd'hui. M<sup>me</sup> Blanchard explique qu'à la suite d'une discussion avec les quatre membres du Conseil représentant la collectivité, il a été proposé d'attendre la nomination du coordonnateur ou de la coordonnatrice de la gestion du site et de tenir plutôt une réunion publique cet automne. M. DeGrâce confirme que les coprésidents informeront les membres du Conseil lorsque des changements sont apportés aux activités prévues.
5. Rapport des coprésidents
    - 5.1. Dépliant sur le Paysage de Grand-Pré – Les coprésidents ont reçu trois devis pour l'impression, et ils ont retenu le plus bas soumissionnaire (3076,25 \$, TVH incluse, pour 30 000 copies). Parcs Canada en a acheté la moitié, et le Conseil distribuera les autres, comme suit : 5 000 copies dans les centres d'information touristique de la province, et un certain nombre à l'échelle locale. M<sup>me</sup> Palmeter propose d'en envoyer un certain nombre à l'Île-du-Prince-Édouard, où sera présenté le spectacle musical *Evangeline*. Les membres du Conseil apprennent que l'on trouvera sur le site Web remanié une carte et une partie du contenu du dépliant.
    - 5.2. Exposé sur la Bataille de Grand-Pré – La causerie a suscité beaucoup d'intérêt, et 134 personnes y ont assisté. On propose d'envisager d'organiser une série de conférences cet automne. Quelques sujets sont mentionnés, dont l'utilisation des digues et les défis inhérents. On suggère d'ajouter sur le site Web un hyperlien vers les récentes publications sur Grand-Pré.
    - 5.3. M. McKeough a appris que le Musée de la Nouvelle-Écosse s'intéresse à l'archéologie du paysage et présentera bientôt une proposition au Conseil. Lors d'une rencontre avec l'agence de tourisme de la Nouvelle-Écosse, les coprésidents ont appris que Grand Pré et Wolfville sont officiellement désignées comme région de développement de destination touristique et qu'à ce titre, elles peuvent demander du financement aux termes des programmes *Competitive Edge* et *First Impressions*.
    - 5.4. M. Moreau note que les responsables du tourisme mettent l'accent sur tous les sites acadiens, et il fait savoir que des groupes liés aux sites acadiens entreprendront une série de rencontres cet automne pour mieux planifier la mise en valeur des lieux.
    - 5.5. Parc d'observation – Les coprésidents ont collaboré avec M. Moreau pour décider de l'emplacement des panneaux d'interprétation.
    - 5.6. Location d'un bureau – Les coprésidents ont signé un bail de location d'un an avec Just Us à compter du 1<sup>er</sup> septembre, pour 350 \$ par mois, TVH incluse. Le bail prévoit la pose d'un panneau à l'extérieur et la réservation de la salle de réunion.
    - 5.7. Contrats de service – M. DeGrâce expose la situation liée au site Web actuel, qui a été préparé au départ pour le groupe Nomination Grand-Pré. Le contrat avait été accordé à une entreprise qui utilise un logiciel privé, et les coûts des modifications sont élevés (selon la soumission). Les coprésidents ont recommandé de modifier le contrat de maintenance du site Web pour y inclure la migration des données, afin de pouvoir gérer le site Web plus efficacement et à moindre coût et de permettre au Conseil d'y verser des documents, du contenu sur les activités et d'autres médias en temps opportun. M. Olszowiec propose des options en vue d'effectuer ces changements au site Web, et M. DeGrâce estime qu'il s'agit là d'une solution économique au problème. Le Conseil appuie cette démarche.
    - 5.8. Compte en banque – Un compte a été ouvert à la Credit Union de New Minas.
    - 5.9. Bulletin d'information – Le Bulletin sera envoyé à tous les domiciles de Grand Pré et des environs. M. DeGrâce demande au groupe si les gens souhaitent recevoir un bulletin bilingue. Selon M<sup>me</sup> Madden, par principe, les documents de la Société devraient être publiés dans les deux langues. Il est convenu que les travaux du Conseil d'intendance pourraient intéresser la collectivité acadienne en général. M. Moreau est d'avis que le bulletin d'information devrait être publié dans les deux langues sur le site Web et que les membres du comité devraient le distribuer dans leurs propres réseaux; il ajoute que Parcs Canada versera les versions française et anglaise sur son site Web. M<sup>me</sup> Blanchard propose que l'information contenue dans le bulletin soit distribuée aux journaux locaux. Il est ensuite question des numéros à venir, de la fréquence de parution, etc. M<sup>me</sup> Lavigne demande que les versions PDF en français et en anglais du bulletin soient envoyées par courriel aux membres du Conseil. M. Ennis souligne aussi l'importance de produire des bulletins d'information bilingues.
    - 5.10. Signalisation sur l'autoroute 101 – M. DeGrâce fait le point sur la discussion qu'il a eue avec les responsables du renouvellement des transports et de l'infrastructure de la Nouvelle-Écosse (NSTIR), et il confirme que le Paysage de

Grand-Pré a droit à de grands panneaux de signalisation routière de 17 pieds sur 10, au coût de 22 000 \$. Comme il y a déjà de nombreux panneaux près de la sortie 10, la Société étudiera la possibilité de profiter d'un panneau actuel de la FANE, ce qui réduirait considérablement les coûts. On convient d'attendre la fin de l'étude sur la signalisation et l'image de marque avant de commander des panneaux, pour s'assurer que les indications menant au site sont claires. M<sup>me</sup> Palmeter fait une mise en garde : les panneaux de Joggins ne sont pas réfléchissants dans l'obscurité.

- 5.11. Conférence sur le patrimoine de la Nouvelle-Écosse – Les coprésidents enverront l'ordre du jour provisoire et l'affiche de la conférence à laquelle assisteront les coprésidents, le président du Grand Pré Marsh Body et un entrepreneur local.
  - 5.12. Un exposé au comité plénier de la Municipalité du comté de Kings est prévu pour le 18 juin.
  - 5.13. La Ville de Windsor a demandé aux coprésidents de présenter un exposé à son conseil plus tard. La Ville de Wolfville a demandé aux coprésidents de présenter un exposé au conseil le 3 septembre 2013. Le 12 juin, les coprésidents ont rencontré le directeur municipal intérimaire et le gestionnaire du développement communautaire. Il a notamment été question du projet d'orientation de la Ville de Wolfville, du projet de signalisation du comté, des travaux proposés par le Conseil d'intendance et des travaux d'aménagement de sentiers effectués par le groupe de sentiers de Grand Pré. Parmi les autres questions abordées, mentionnons l'utilisation des digues, l'empiètement sur les terrains privés, et la nécessité de mettre sur pied un programme de sensibilisation plus vaste.
  - 5.14. Utilisation des terres endiguées par le groupe Segway – Le Grand Pré Marsh Body se chargera des activités de sensibilisation et de gestion, avec l'appui du Conseil. M. Moreau insiste sur l'importance de collaborer avec ces groupes afin de trouver des solutions acceptables pour toutes les parties.
  - 5.15. Promotion – M. DeGrâce informe le Conseil qu'il a été interviewé pour un documentaire sur Évangéline. Il fait aussi remarquer que des photos du site du patrimoine mondial ont été envoyées à un journaliste préparant un article au sujet du Paysage de Grand-Pré pour le magazine mensuel en ligne d'Air Canada au Japon.
  - 5.16. Projet de géotourisme – Ce projet, qui a vu le jour dans les régions de Clare et d'Argyle, continue à chercher des appuis. Il est rattaché à Grand Pré.
  - 5.17. Documents du Conseil – M. DeGrâce donne un aperçu des divers documents qui ont été préparés par Nomination Grand Pré pour l'intendance du site du patrimoine mondial (plan de gestion, plan stratégique, stratégie de gestion et de conservation des ressources archéologiques, cadre de référence en tourisme, etc.). Il rappelle que le Conseil a l'obligation de coordonner les activités, de se tenir au courant et de rendre compte à l'UNESCO. Quelqu'un laisse entendre qu'il serait très utile d'imprimer tous les documents et de les réunir dans une reliure à l'intention de tous les membres du Conseil. Ce document constituerait une référence qui serait mise à jour lorsque le Conseil examine, modifie et adopte les documents. M. Moreau ajoute que le Conseil devra rendre compte à l'UNESCO par l'entremise de la délégation canadienne, et pour cette raison, il estime que le Conseil devrait examiner soigneusement les documents, car ils pourraient nécessiter des révisions avant d'être approuvés. M. McKeough propose que le Conseil se concentre uniquement sur l'examen des documents à une réunion ou à une séance de travail ultérieure. M<sup>me</sup> Blanchard fait remarquer que chacun des organismes constituants pourrait devoir effectuer un examen semblable de son protocole d'entente; par exemple, l'ADR n'existe plus. M<sup>me</sup> Palmeter propose d'attendre l'embauche d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice de la gestion du site avant d'entreprendre une telle tâche.
  - 5.18. On discute du libellé d'un communiqué et de la promotion du nouveau dépliant – définir qui nous sommes, préciser nos coordonnées. Les coprésidents y verront au besoin, probablement dès la nomination du coordonnateur ou de la coordonnatrice de la gestion du site.
  - 5.19. M. Surette, appuyé par M<sup>me</sup> Lavigne, propose que le Conseil accepte le rapport des coprésidents et il demande qu'il soit joint au procès-verbal (au courriel). La proposition est adoptée à l'unanimité.
6. Rapport du trésorier – Il en est brièvement question. Il sera envoyé par courriel aux membres du Conseil. Son adoption est reportée à la prochaine réunion.
  7. Correspondance – Toute la correspondance officielle passée relative à la société de fiducie de Grand-Pré, à Jonathan Fowler, à Neal Conrad, à Patrick Sullivan, au ministre MacDonell et à Gérald Boudreau a été envoyée par courriel au Conseil.
  8. Affaires nouvelles
    - 8.1. Étude sur la signalisation – M<sup>me</sup> Blanchard résume la proposition sur la signalisation et explique qu'elle nécessite un engagement pouvant aller jusqu'à 10 000 \$ de la part du Conseil d'intendance pour obtenir l'appui éventuel de l'agence de tourisme. Au cours de la discussion qui suit sur l'image de marque, M. Moreau fait savoir que la délégation canadienne a adopté des lignes directrices au sujet de l'utilisation du logo de l'UNESCO; il prévoit bientôt organiser un exposé sur ce document. M<sup>me</sup> Madden confirme qu'il s'agit là d'une première étape, et qu'il faudrait faire d'autres demandes avant la mise en œuvre de l'étude. M<sup>me</sup> Blanchard, appuyée par M. Ennis, propose que le Conseil s'engage à consacrer au plus 10 000 \$ à une étude sur l'image de marque et sur la signalisation à Grand Pré et dans les environs, en collaboration avec le comté de Kings et parallèlement au projet de signalisation du comté. La proposition est adoptée à l'unanimité.
    - 8.2. Marketing et promotion – M. DeGrâce suggère que l'on examine la possibilité de créer des partenariats et de faire de la promotion afin d'attirer des visiteurs au Paysage de Grand-Pré. Il est question des activités locales prévues et du succès remporté par le tourisme axé sur la nourriture et les produits de la récolte. M<sup>me</sup> Madden croit que dans le plan envisagé, il ne faut pas se limiter à l'observation et à la beauté du paysage, mais qu'il faut miser sur des partenariats ou d'autres activités, ou créer des activités ou des occasions pour attirer plus de visiteurs.

Pause repas

### 8.3. Mandats des comités

- 8.3.1. Comité consultatif technique – M. Moreau présente l'ébauche du mandat. Les membres du Conseil conviennent que d'ici deux semaines, ils proposeront des membres possibles à M. Moreau et aux coprésidents, qui dresseront des listes de membres à faire approuver par le Conseil. On s'interroge sur le bien-fondé d'un groupe central, qui pourrait faire profiter le comité de son expertise au besoin. M. McKeough recommande qu'au moins deux membres du Conseil siègent au comité. M. DeGrâce mentionne que le coordonnateur ou la coordonnatrice de la gestion du site appuierait le comité. M<sup>me</sup> Palmeter propose que l'on adjoigne au comité un spécialiste en agriculture ou quelqu'un qui s'y intéresse. M<sup>me</sup> Blanchard, appuyée par M. Ennis, propose de demander à M. Moreau de réviser l'ébauche du mandat en tenant compte des observations des membres. Le Conseil confirmerait le mandat à la prochaine réunion; la composition du comité serait révisée dans un an. La proposition est adoptée à l'unanimité.
- 8.3.2. Comité chargé de l'éducation et du marketing – M. DeGrâce résume l'ébauche du mandat. M<sup>me</sup> Perkins suggère d'ajouter la sensibilisation à la culture mi'kmaq. M. McKeough suggère d'échelonner les mandats, afin d'étaler les départs. On discute de l'ajout d'autres partenaires, des différences entre l'éducation et le marketing, du travail pratique effectué par le comité, et du fait que le Conseil s'attend à ce que ce comité ait beaucoup de pain sur la planche. M. DeGrâce propose que le Conseil recommande des membres pour ce comité aux coprésidents, lesquels dresseront une liste qui sera soumise à l'approbation du Conseil.
- 8.4. Assurance responsabilité civile – M<sup>me</sup> Blanchard signale que la Société a reçu un devis pour l'assurance responsabilité civile du Conseil. M. McKeough explique la politique d'approvisionnement de la Province dans le cas d'un contrat à fournisseur unique. Il est suggéré que les coprésidents obtiennent deux autres devis avant d'acheter de l'assurance.
9. Société de fiducie du site du patrimoine mondial de Grand-Pré. Invité spécial : M. Peter Herbin, administrateur – M. DeGrâce présente M. Herbin. Celui-ci donne un aperçu de l'accord de la société de fiducie et il rappelle la nécessité de prendre des mesures pour évaluer des projets qui n'appuient pas uniquement le Paysage de Grand-Pré. Il souligne la possibilité de trouver des fonds de contrepartie et d'autres sources de financement. De plus, la Province exige une vérification annuelle complète de la société de fiducie de Grand-Pré. Il propose que le Conseil établisse un plan à long terme pour mieux définir ses buts. M. Surette propose que le document de la société de fiducie de Grand-Pré soit envoyé à tous les membres du Conseil. M. McKeough convient que les deux organismes devraient être étroitement liés. M. DeGrâce insiste sur la difficulté d'élaborer et de préciser des projets qui se traduiront par un appui financier. M. Herbin informe le Conseil que les sommes non dépensées après dix ans retourneront au Conseil d'intendance. M<sup>me</sup> Blanchard fait remarquer qu'après l'embauche de la personne chargée de coordonner la gestion du site, le Conseil confirmera et présentera un budget triennal. M. Herbin confirme que le Conseil peut demander immédiatement un appui financier de la part de la société de fiducie.
10. Tour de table
- 10.1. M<sup>me</sup> Perkins fait remarquer que le chef sera en vacances aux dates proposées pour l'inauguration du parc d'observation; elle proposera donc les noms de remplaçants pour la prière inaugurale. Elle affichera le bulletin d'information sur le site Web de la Première Nation Glooscap et espère organiser une présentation et une réunion du Conseil avec la Première Nation Glooscap cet automne.
- 10.2. M. McKeough remercie les coprésidents de leur travail.
- 10.3. M. Surette informe le Conseil de l'AGA prochaine de la Société Promotion Grand-Pré. Il fait savoir que l'organisme est en transition, plus particulièrement en ce qui a trait aux relations futures de l'organisme avec Parcs Canada. De nombreux paramètres ont changé depuis leur accord initial.
- 10.4. M. Tétrault invite tous les participants au dévoilement de la sculpture relocalisée au lieu historique national, à 14 h le 1<sup>er</sup> juillet.
- 10.5. M. Moreau remercie les coprésidents de leur travail exceptionnel. Il invitera John Pinkerton à la prochaine réunion. M. Pinkerton est chargé, à Parcs Canada, de fournir de la documentation à l'UNESCO. M. Moreau informe le Conseil de l'énoncé de politique actualisé de Parcs Canada sur la gestion des ressources culturelles.
- 10.6. M. Moreau donne un aperçu de l'intérêt manifesté par le professeur VanBlarcom, de l'Université Acadia, pour ce qui est d'effectuer une enquête auprès des visiteurs afin de déterminer si leur visite au lieu historique national de Grand-Pré est motivée par l'inscription du Paysage de Grand-Pré sur la liste du patrimoine mondial.
- 10.7. M. Moreau rappelle que le Congrès mondial acadien se tiendra en 2014 dans les régions du Maine, du Nouveau-Brunswick et du Québec. On a demandé à Parcs Canada si le lieu historique national serait représenté pour l'occasion. Il fait savoir qu'il serait possible d'y présenter des expositions, une maquette de l'église et des documents numériques. Il suggère que ce point soit inscrit à l'ordre du jour d'une réunion future. M<sup>me</sup> Madden mentionne que les Affaires acadiennes participent à une étude menée par Ronnie-Gilles Leblanc au sujet d'éventuels partenariats pour l'occasion. Les Affaires acadiennes ont commencé à échanger avec des groupes locaux.
- 10.8. M. Ennis remercie les coprésidents, et il convient que le Conseil a une occasion en or de se faire valoir en français et en anglais dans ses activités dans les médias. Il estime que le Conseil devrait envoyer une note de remerciement au bureau du NSTIR, à son personnel et au député provincial pour l'asphaltage de la route actuelle à Grand Pré. Il demande aussi au Conseil d'envoyer de l'information par courriel au préfet et aux conseillers municipaux au sujet des activités à venir.
- 10.9. M<sup>me</sup> Sutherland informe les membres du Conseil que le lieu historique a été ajouté à la carte culturelle du comté de Kings (une carte interactive en ligne).
- 10.10. M<sup>me</sup> Lavigne demande que le rapport du trésorier soit remis avant chaque réunion, et qu'il soit officiellement adopté à chaque réunion.
- 10.11. M<sup>me</sup> Beverly Palmeter remercie M. Moreau de l'avoir invitée à assister à la journée de formation des guides de Parcs Canada; elle dit avoir beaucoup appris et avoir trouvé les questions des guides pertinentes.
- 10.12. M<sup>me</sup> Blanchard convient que c'est une bonne idée de constituer une reliure des plans et des documents à l'intention du Conseil. Elle suggère toutefois d'attendre l'embauche du coordonnateur ou de la coordonnatrice de la gestion du site pour élaborer le plan triennal. Elle mentionne que les coprésidents se renseignent au sujet du statut d'organisme de charité. Elle

insiste sur le fait que le message du ministère de l'Agriculture au sujet de l'utilisation des digues doit être diffusé à plus grande échelle.

- 10.13. M. DeGrâce mentionne que le personnel du ministère de l'Agriculture chargé de la gestion des terres endiguées a demandé à pouvoir présenter un exposé à la prochaine réunion.
- 10.14. M. DeGrâce souligne l'importance d'entamer des discussions avec l'Université Saint Mary's en vue de la création éventuelle d'un partenariat au sujet de la recherche archéologique.
- 10.15. M. DeGrâce invite les membres à assister aux Journées acadiennes. M. Tétrault mentionne qu'il serait possible de réserver de l'espace dans une tente pour la Société du Paysage de Grand-Pré.
- 10.16. M. Moreau fait remarquer que les tableaux de Claude Picard serviront de toile de fond pour le spectacle musical *Evangeline* à Charlottetown.
- 10.17. M. Curry se joint à la réunion.

11. Discussion ouverte

- 11.1. M<sup>me</sup> Susan Surette-Draper (Les Amis de Grand-Pré) signale que l'avis de report de la réunion publique a été diffusé très tard. Elle propose que les communications soient améliorées grâce à l'utilisation d'une liste de diffusion; de plus, elle estime que Les Amis de Grand-Pré devraient être informés des activités entourant le site du patrimoine mondial. Elle mentionne que les documents devraient être diffusés dans les deux langues. Elle est d'avis que l'information au sujet de la protection des digues devrait être diffusée au-delà de Grand-Pré. Enfin, en ce qui a trait au festival des récoltes, elle croit qu'il faudrait organiser une activité précise, et ne pas se contenter d'indiquer au public où se trouve le site.
- 11.2. M<sup>me</sup> Anne Curry se dit impressionnée par le travail du Conseil. Comme les agriculteurs sont spécialisés dans leur domaine, elle suggère que le Grand-Pré Marsh Body ait un représentant attiré au sein du comité consultatif technique.

12. Date de la prochaine réunion – On propose à titre provisoire de tenir la prochaine réunion le 22 août 2013.

13. Suspension de la séance ouverte pour une discussion à huis clos – M<sup>me</sup> Blanchard, appuyée par M. Curry, propose la tenue d'une séance à huis clos. La proposition est adoptée à l'unanimité

- 13.1. Point 1 – Après une discussion initiale au sujet d'un partenariat avec Parcs Canada, M. Moreau se retire. M<sup>me</sup> Lavigne, appuyée par M<sup>me</sup> Blanchard, propose la fin du huis clos. La décision prise pendant la séance à huis clos est confirmée. Les coprésidents du Conseil entameront des négociations avec Parcs Canada afin qu'il y ait du personnel au centre d'accueil sept jours par semaine pendant les saisons intermédiaires. M<sup>me</sup> Blanchard, appuyée par M. Curry, propose l'adoption de la proposition. La proposition est adoptée à l'unanimité. M. Moreau revient à la réunion. Ann Palmeter, appuyée par M. Curry, propose le retour au huis clos. La proposition est adoptée à l'unanimité.
- 13.2. Les deux coprésidents se retirent. Ann Palmeter, appuyée par M. Curry, propose la fin du huis clos. Il n'y a aucune décision à consigner à la suite de la discussion à huis clos.

M. Ennis, appuyé par M<sup>me</sup> Perkins, propose la levée de la séance à 16 h 18. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**ATTESTATION DU SECRÉTAIRE**

J'atteste que le document qui précède est une copie certifiée conforme du procès-verbal approuvé de la réunion du Conseil d'intendance de la Société du Paysage de Grand-Pré tenue le 13 juin 2013.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Secrétaire

Date